

lectivités séparées et isolées. Il a également parlé avec enthousiasme, mais sans exagération, de l'immense valeur des pêcheries de la Nouvelle-Écosse. Ce qui m'amène à lui demander comment, si une Amérique du Nord britannique unie est incapable de protéger cet important domaine public, l'isolement eût-il permis d'atteindre cet objectif? Au chef de l'expansion de notre commerce, il est avéré que les meilleurs auteurs dans toutes ces colonies se sont en vain évertués à prêcher l'accroissement des échanges entre les diverses provinces. Ils ont échoué parce que le libre échange implique le principe d'union à un même gouvernement qui seul peut instituer un régime tarifaire commun. Si nous tenons à nous rendre compte de ce que le libre échange peut signifier pour nous, il suffit d'observer ses effets dans d'autres pays. A l'époque où les treize états américains obtinrent leur indépendance, leur territoire n'était pas plus étendu que le nôtre et leur commerce, leur revenu, ainsi que leur population, étaient inférieurs à ceux de l'Amérique britannique d'aujourd'hui. Leur premier geste fut d'abolir les tarifs défavorables qui divisaient les provinces et d'ouvrir leurs frontières aux échanges commerciaux sans restrictions du Maine au Mexique.

Il s'ensuivit une expansion extrêmement rapide de leur commerce et bientôt ils se classèrent parmi les nations les plus importantes du monde sur le plan commercial. L'union interprovinciale n'est pas une expérience nouvelle. Comparez la condition des deux Canadas avant et après l'union. Alors qu'ils étaient séparés par des tarifs défavorables et légiféraient l'un contre l'autre, le commerce, les revenus et le crédit des deux Canadas étaient paralysés; mais à partir de la date de l'union, tout a changé et le pays s'est développé très rapidement pour en arriver à sa situation présente. Je me suis arrêté aux conséquences de l'union sur le progrès et les intérêts matériels de l'Amérique britannique, mais j'admets sans réserve qu'il existe une question plus importante encore, et c'est la question de la défense. En dépit de l'abrogation du traité de réciprocité, les indices qui démontrent qu'il a davantage bénéficié aux États-Unis plutôt qu'à nous laissent voir la volonté de faire obstacle à notre commerce dans le but d'inciter les provinces à chercher à établir un lien politique avec cette nation. Les raids des Fénians sur les provinces ont aussi porté à croire que l'Amérique britannique pouvait apporter une aide matérielle à ceux qui désirent changer notre allégeance envers la Couronne. Pour assurer les échanges commerciaux les plus profitables avec nos voisins américains, en même temps que pour mettre un terme aux vexations et aux dépen-

ses causées par les desseins insensés des Fénians, il n'est de meilleur moyen que de proclamer à la face du monde que les provinces, jadis isolées, sont déterminées à maintenir leur allégeance envers la Couronne et leur adhésion aux glorieuses institutions britanniques, empreintes de liberté, que nous avons le bonheur de posséder.

Mon honorable collègue demande sur un ton sarcastique: comment pourrions-nous lever une armée et constituer une marine et tente de laisser entendre que le Dominion du Canada est totalement sans défense et à la merci de toute puissance qui voudrait nous asservir à sa domination? Je lui réponds qu'il existe une force morale sous notre volonté d'union qui représente quatre millions d'hommes libres, de sang britannique, attachés à la Couronne et à leur pays, qui sont prêts à se venir en aide pour la défense de leur commune patrie, et que c'est là la plus sûre garantie de paix qu'il nous soit possible d'avoir. Mon collègue peut-il ne pas savoir que le gouvernement impérial de Grande-Bretagne s'est engagé à préserver l'intégrité de ce Dominion contre tout assaut, avec la puissance de toutes les forces de l'empire, advenue que pourra? Si nous avons manqué de sagesse au point de rejeter les pressantes exhortations de la mère patrie à lier notre sort commun afin de préserver plus efficacement nos libertés, nous aurions raisonnablement pu nous attendre, en ce cas, que le gouvernement, sous l'égide duquel nous avons atteint notre présente condition, nous eût retiré son aide. Mon honorable collègue paraît oublier que, dès 1854, il avait affirmé que les provinces pouvaient mettre 500,000 hommes sur pied, et faire face à un envahisseur sans l'appui des troupes britanniques. Il ridiculise aujourd'hui l'idée d'armer la population et pense que nous devons fatalement devenir une proie sans défense contre tout ennemi éventuel. Je n'ai aucune raison de mettre en doute les sentiments d'amitié des États-Unis. J'espère et je crois qu'ils désirent vivement renouer des rapports d'amitié avec les provinces unies. A vrai dire, monsieur l'Orateur, je ne crois pas que, dans la conjoncture où se trouve ce pays qui vient de subir tout récemment la calamité d'une guerre et qui est obéré par une dette gigantesque, il ose tenter de subjuguier l'Amérique britannique, laquelle jouit de la protection du plus puissant empire du monde. A la suite de ce bref exposé de quelques-uns des motifs qui m'ont amené à préconiser l'union des provinces, monsieur l'Orateur, j'attire maintenant votre attention sur la position de la Nouvelle-Écosse. Je reconnais en toute franchise que le parti d'union a été complètement défait lors du récent scrutin général, mais il me plaît de dissiper